



Factorielles est le partenaire incontournable des professionnels du conseil dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance en matière de protection sociale, qu'elle soit globale ou extrêmement pointue, d'ordre documentaire ou au contraire pratique et concrète. Le transfert d'expertise dans le domaine de la retraite et de la prévoyance du chef d'entreprise proposé par Factorielles permet un véritable accompagnement auprès des professionnels du conseil dans leur mission. Grâce à une solution innovante incluant logiciels, documentation, formation et assistance, Factorielles, fondé en 1994, s'est positionné comme le leader sur son marché. Fort de son indépendance et spécialiste reconnu sur son sujet, Factorielles a séduit les marchés de l'expertise-comptable, du notariat, de la gestion de patrimoine, de la banque et de l'assurance.

Pour la première fois cette année, Factorielles sera présent à la 17^e édition du congrès des Avocats conseils entreprises les 5 et 6 novembre prochains au centre des congrès Pierre Baudis à Toulouse.

Pour tout renseignement : www.factorielles.com
ou 04 72 91 54 20



Bruno CHRETIEN,
Gérant